

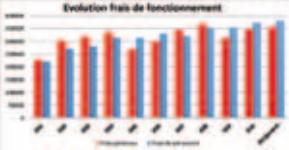
# SERNHAC



Bulletin municipal décembre 2011



# SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
LES TRAVAUX DU CONSEIL	4-5
	6
URBANISME	7
CIVISME	8
DANS LA COMMUNE	9
SCOLAIRES	10-15
	
VIE ASSOCIATIVE	

Votre journal municipal  
est imprimé sur un  
papier respectant les  
normes européennes  
de protection de  
l'environnement et avec  
des encres  
végétales

## PERMANENCES EN MAIRIE

Bureaux de la mairie ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.  
Tél. 04 66 37 08 25. Fax : 04 66 37 13 01  
e-mail : [mairie-sernhac@wanadoo.fr](mailto:mairie-sernhac@wanadoo.fr)  
Site de la commune : [mairie-sernhac.com](http://mairie-sernhac.com)

**MONSIEUR LE MAIRE**  
Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h, de préférence sur rendez-vous.

**Gérard Blanc**  
**CONSEILLER GÉNÉRAL**  
**Mairie de Meynes**

**M. Jacques REBOLLO**  
Adjoint aux finances,

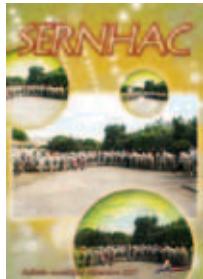
**Mme Michèle GUEIFFIER**  
Adjointe aux affaires sociales,

**M. Philippe THOULOUZE**  
Adjoint aux affaires scolaires,

**M. Bernard PIALOT**  
Adjoint à l'urbanisme,

vous reçoivent sur rendez-vous. Contacter l'accueil de la mairie pour fixer l'heure et le jour des rendez-vous.

**Jean-Marc Roubaud**  
**DÉPUTÉ**  
**VILLENEUVE LES AVIGNON**  
**PERMANENCE EN MAIRIE D'ARAMON**



Journal municipal de la commune de Sernhac (30)  
Directeur de la publication Michel Paulin  
Responsable de la rédaction Jacques Rebollo  
Conception AB OVO, 04 66 62 93 63

## NUMÉROS UTILES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAUR	04 66 38 41 01
Mairie	04 66 37 08 25
Direction départementale de l'équipement	04 66 62 62 00
EDF	0 810 030 810
GDF	04 66 62 47 08
Docteur Bourset :	
Cabinet	04 66 37 07 17
Infirmières :	
Mme Sophie Deforges	06 58 41 61 22
Mme Carole Benattar	06 64 05 03 51
Kinésithérapeutes :	
M <sup>me</sup> Armelle Desclozeaux	06 35 28 17 13
M. Renald Chastel	06 16 60 21 12
École élémentaire	04 66 37 01 16
École maternelle	04 66 37 28 05
Micro-crèche	04 66 81 52 13
Communauté d'Agglomération NÎMES MÉTROPOLE	04 66 02 55 55

Jours et heures d'ouverture de la déchetterie :

◆ Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Fermé le jeudi

Ramassage des ordures ménagères effectué

par Nîmes Métropole :  
04 66 02 54 54

◆ lundi et jeudi (conteneurs gris)  
◆ mercredi tri sélectif  
(conteneurs bleus)

Conteneurs collectifs papiers et verre dans le village

Encombrants le 1<sup>er</sup> lundi du mois (s'inscrire en mairie)  
le 2<sup>e</sup> lundi du mois  
ramassage des gros cartons

## POINT INFO

Horaires d'ouverture :

8h à 12h et 14h à 18h

Téléphone : 04 66 20 68 32

Mail : [pointinfo-senhac@orange.fr](mailto:pointinfo-senhac@orange.fr)

# Sernhac : les dernières structures ont vu le jour...

## 2012 : PRÉPARER L'AVENIR



Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, chères Sernhacoises, chers Sernhacois,

L'année 2011 a vu la concrétisation des derniers éléments structurants (plateau sportif, groupe scolaire, point info services, micro-crèche, centre de loisirs, ...) de la collectivité conformément aux engagements de 2008, ainsi que le giratoire sur le croisement de la RD 205 et de la route de Beaucaire.

Ces éléments ont été provisoirement financés par des emprunts que la collectivité va rembourser dès 2012 par les subventions reçues, par la récupération de la TVA, par la vente de l'ancienne école élémentaire, par les économies réalisées sur le budget de fonctionnement de la commune, pour ne citer que les principaux.

«Par une gestion saine et rigoureuse des deniers de la collectivité, l'équipe municipale a gelé la fiscalité depuis de nombreuses années... ».

Par conséquent, dès 2013, le taux d'endettement de la collectivité ne sera qu'aux environs de 145 par habitant.

Par une gestion saine et rigoureuse des deniers de la collectivité, l'équipe municipale a gelé la fiscalité depuis de nombreuses années... Devant le désengagement de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général, et par conséquence, de la crise que nous vivons, cette position n'est plus tenable.

Nous sommes dans l'obligation, afin de maintenir les services publics mis en place (crèche, centre de loisirs, cantine, garderie, livraison de repas, ...) de revoir dans les prochains mois cette position et de procéder à une révision des taux.

Afin d'améliorer notre gestion et de préparer l'avenir, une pose dans les investissements sera effectuée dès 2012.

Voici mes chers concitoyens, les quelques réflexions dont je voulais vous faire part.

Sernhacoise, Sernhacois, je vous souhaite une bonne et heureuse année, pleine de joie, de prospérité et de fraternité.

Votre dévoué

Michel Paulin,  
maire de Sernhac  
vice-président de Nîmes Métropole  
délégué aux Petits Patrimoines



# Le Budget 2011

## La Dette Communale :

### Qu'est-ce qu'un tableau emprunt ?

Pour faire face à leurs dépenses d'équipement, les communes bénéficient de subventions, de leur auto-financement et des prêts accordés par des caisses publiques ou des organismes privés. Les emprunts sont donc exclusivement destinés à financer des investissements. Ces investissements concernent soit des équipements spécifiques, soit des travaux relatifs à ces équipements ou encore des acquisitions de biens durables considérés comme des immobilisations.

En souscrivant un emprunt, la commune s'engage à rembourser non seulement le capital emprunté, mais aussi les intérêts dont le taux est déterminé dans le contrat de prêt. Le remboursement du capital et des intérêts constituent une dépense obligatoire.

### Qu'est-ce que l'encours de dette ?

La totalité des emprunts contractés diminuée du remboursement du capital de la dette (dépenses d'investissement au compte 1641 du budget) constitue l'encours de dette d'une collectivité.

En effet, la commune a contacté plusieurs emprunts au cours du dernier exercice lui apportant de la trésorerie mais accroissant sa dette et son besoin de financement.

Ces emprunts sont liés aux besoins structurants que la commune devait réaliser (groupe scolaire, micro-crèche ...) .Les chiffres récemment publiés dans la presse sur l'endettement de la commune ne tiennent pas compte des rentrées qui s'échelonnent dans les prochains mois et qui devraient diminuer le montant global.

## Perspective d'avenir :

### Une gestion saine sur le court comme sur le long terme

Comme nous l'évoquions lors du précédent bulletin, le budget 2011 a été bâti avec une perspective de gestion saine sur le court comme sur le long terme. Il traduit la volonté d'améliorer les services courants à la population et financer les projets essentiels à l'avenir.

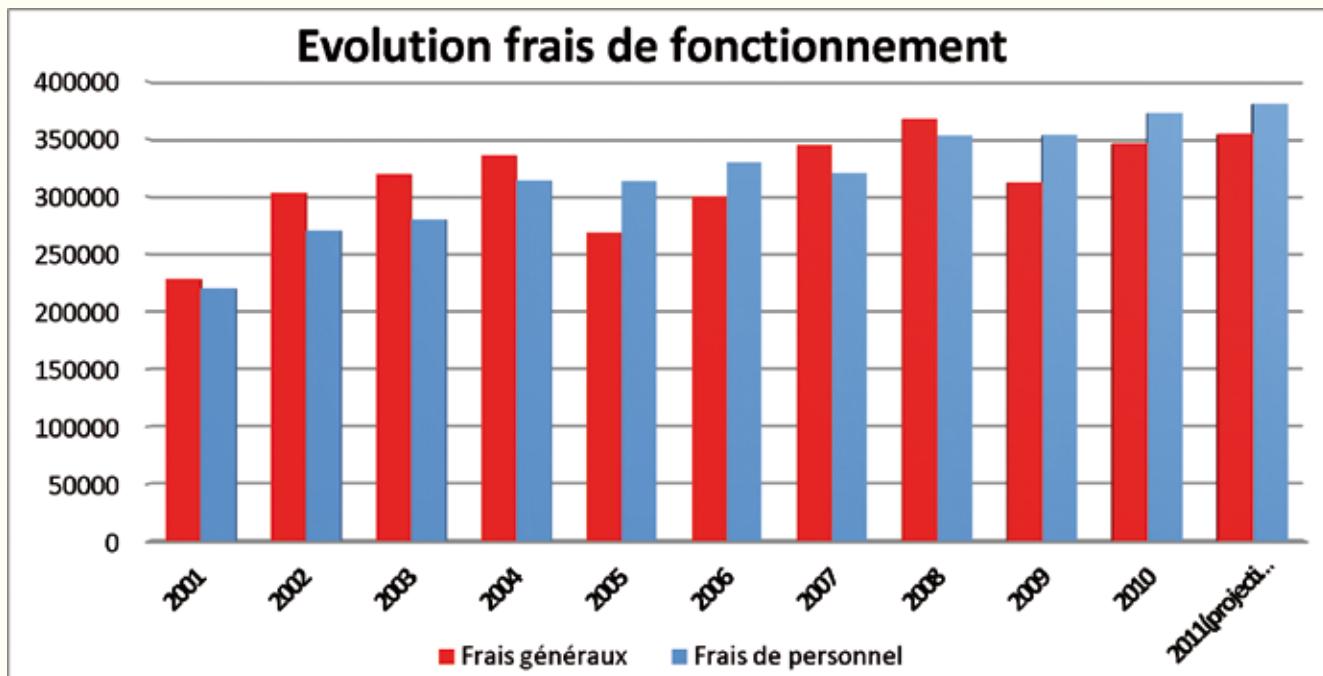
C'est donc bien d'avenir dont nous parlons, avec plus que jamais les signes évocateurs du moment avec la préparation du budget 2012 mais également avec une anticipation et une projection sur celui de

2013. Le budget 2012 sera réalisé en intégrant des différents paramètres, indépendant de notre volonté, mais que nous devons prendre en compte lors de la présentation de ce dernier :

- Baisses des diverses participations : État, région, département.
- Le report de la prise de la compétence Petite Enfance par Nîmes Métropole.

<sup>4</sup> avec une anticipation et une projection sur celui de

# Le Budget 2011



	<b>Frais généraux</b>	<b>Frais de personnel</b>
2001	228312	220239
2002	303514	270804
2003	319876	280103
2004	336179	314366
2005	268896	313507
2006	300290	330000
2007	344992	320624
2008	367856	353508
2009	312553	353842
2010	346466	372719
2011(projection)	354561	380969

Une diminution de nos dépenses courantes, la recherche de ressources ainsi que le gel de nos investissements seront les grandes lignes pour le prochain exercice.

# Les travaux dans la commune

## Bassins de rétention ASF

Les travaux devraient reprendre en avril 2012 avec une nouvelle société de travaux publics « Vinci ». La première tranche avait été réalisée par l'entreprise BEC.

À ce jour, le bilan laisse apparaître que sur les neuf bassins prévus, un seul est opérationnel, chemin de Meynes.

Les bassins de rétention du chemin de la Gravière et de la route de Beaucaire présentent des malfaçons de fonctionnement malgré les recommandations faites

par la commune concernant la présence de nappes phréatiques.

Toutefois, la commune accorde une attention toute particulière à l'environnement et au suivi de ces travaux.



## Hydraulique

Le nettoyage et le curetage des fossés communaux sont des opérations auxquelles nous attachons beaucoup d'importance. De ce fait, comme vous avez pu le constater, lors des fortes précipitations de novembre, les flux d'eau se sont écoulés sans difficulté.

À noter qu'il n'en est pas de même pour les fossés du CD 205 et de la RD 986L car les services du département ne les entretiennent pas et cela pose beaucoup de problèmes aux habitants des mas.

## Voirie

2011 a été une année consacrée surtout à la sécurité :

■ création d'un giratoire à l'intersection du CD 205 et du RD 986L en collaboration avec le Conseil Général et le Conseil Régional. L'aménagement paysager de celui-ci est prévu pour 2012 par ces services, dès le mois de juin. Ceux-ci assureront l'entretien du giratoire pendant 18 mois.

■ Crédit des ralentisseurs aux abords du groupe scolaire, chemin de Blancard, chemin de la Micheline, lotissement les Cadenets pour limiter la vitesse excessive.



■ Réfection des voiries communales, chemin de la Cave, chemin des Roumettes, et chemin



des Prés, par un bicouche.

■ Réfection d'une partie du CD 205 par un bicouche par les services du Conseil Général.

## Projet de voirie 2012

Le Conseil Général devrait réaliser la réfection de la voirie du CD 502 (route reliant Sernhac à Meynes) par un bicouche sans agrandir l'axe de circulation. Ces travaux seront réalisés pour améliorer la sécurité sur les réseaux routiers.

## Urbanisme

La finalisation du Plan Local d'Urbanisme a été prévue pour fin août 2012. Il sera ensuite mis en ligne sur notre site internet après validation par les services de l'état.

# Incivilités

## Ordures ménagères

Horaires imposés pour la collecte  
Point noir de la pollution urbaine, les ordures ménagères. Les horaires de leur collecte font l'objet de toutes les digressions. Au centre du village, où il est difficile de mettre à disposition des conteneurs adaptés comme dans la plupart des résidences modernes, les habitants doivent s'adapter. Un horaire de sortie est donc imposé. On peut déposer ses sacs (hermétiquement fermés) le dimanche soir et le mercredi soir pour les OM, et le mardi soir pour le TRI. Pas avant ! Malheureusement, certains persistent à croire que les sacs déposés en dehors des horaires légaux disparaissent... Par miracle ? Non. Ils traînent dans la rue le reste de la journée. Au risque d'être éventrés et épargillés dans toute la rue. Il en va de même pour les conteneurs souvent retrouvés au beau milieu des chemins au gré du vent... Désolant spectacle pour notre village que de plus en plus de touristes traversent.



## Dépôts sauvages urbains

Autre phénomène, celui du dépôt sauvage. Si on s'accorde à imaginer que ces amas de détritus de toutes sortes touchent uniquement les campagnes, il n'est pas rare d'en trouver au cœur du village. Déménagements, chantiers ou simple nettoyage de saison, certains préfèrent tout jeter dans la rue plutôt que de se rendre dans une déchèterie ou de téléphoner aux encombrants chaque début de mois. L'essentiel étant de ne plus l'avoir sous les yeux. Des gestes souvent égoïstes, qui peuvent même se révéler inconscients quand on connaît la dangerosité de certains produits qui doivent être traités (ordinateurs, téléviseurs, pots de peinture...). Écologie oblige. Les incivilités sont définies dans le petit Larousse comme le rejet des règles élémentaires de la vie sociale. Elles menacent même notre qualité de vie. Si chaque incivilité a désormais un prix, la bonne volonté de chacun, elle, n'en a pas... Agissons !

**Il est rappelé que le conseil municipal a décidé, depuis le 5 avril 2011, afin de sanctionner l'incivilité et dans un but de salubrité publique, de verbaliser tous déchets déposés hors conteneur par une amende de 135 €.**



## Élagage en bordure des voies publiques

Votre haie ou vos arbres dépassent sur la rue, vous devez les élaguer de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage, des piétons, des camions de ramassage de Nîmes Métropole, la circulation routière et la visibilité des panneaux de signalisation. En outre, les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens des réseaux électrique et téléphonique.

Et en tout état de cause, favoriser la mise en déchetterie de vos branchages à l'écoubage (réglementé, risqué, nocif pour l'environnement).



## Stationnement



Partageons et respectons l'espace public ! L'espace public doit être accessible à tous. Des règles de partage de l'espace sont indispensables. Elles sont nécessairement contraintes et doivent être respectées afin de garantir des échanges harmonieux

Stationner sans risque, c'est avant tout utiliser les espaces réservés, respecter les règles du Code de la Route, rester vigilant et se respecter.

## Déjections canines

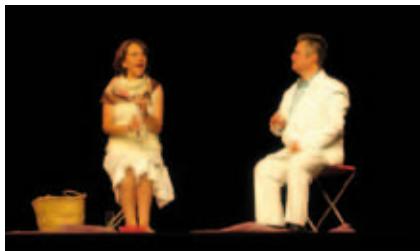


Rares sont ceux aujourd'hui qui pensent que « marcher dedans » ça porte bonheur. Par contre, la totalité de la population s'accorde à dire que les déjections canines sont un véritable fléau. L'heure n'est pas à accabler le meilleur ami de l'homme, mais plutôt de montrer du doigt le maître incivique. Si de plus en plus de propriétaires de chiens se promènent désormais munis de sacs ou de papier journal, d'autres préfèrent ne pas trop s'encombrer et abandonner l'objet du délit devant le seuil... du voisin, bien sûr. Facile !

# Les spectacles de l'agglo

Dans le cadre de sa politique culturelle et du maintien de nos traditions, Nîmes Métropole nous a permis d'accueillir gratuitement cette année à Sernhac :

- ★ La Compagnie Tel Quel, le 18 mars, à l'école maternelle dans « Où est passé Zoé ? »



- ★ Bulles de Rêve avec « Monsieur Poubelle », le 23 mars à l'école primaire,



- ★ Les Échassiers Farfadets, de Athéna, pour l'animation de Sernhac'Art le 22 mai,



- ★ Malhouse pour chanter Brel au cours de l'après-midi organisé par le CCAS le 19 octobre,



- ★ Le Trio POL dans un hommage, aux accents jazzy, de Georges Brassens, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition,



Du côté des animations taurines, nous avons pu découvrir Les Graines de Razeteurs et apprécier à nouveau une spectaculaire Course Landaise dans les arènes, à côté du château d'eau, pendant la fête votive.

Enfin, pour clôturer la saison, une magnifique finale du concours d'Abrivado de Nîmes Métropole, organisée pour la première fois dans le lotissement de La Gargouладe, le 8 octobre, a vu la consécration de la manade Arlatenco qui a remporté le trophée 2011.

## Comité des fêtes

Lors de la prochaine année, les festivités seront sous l'égide du comité des fêtes qui s'est reconstitué après des années de veille sous la présidence de M. Jérémie Cadenet.

## Cinéma itinérant

Malheureusement, le conseil municipal a dû arrêter les séances de cinéma itinérant, projetées dans la salle communale, du fait d'un manque de fréquentation du public.

# Les amis du Lac

L'année 2011 prend fin avec toujours le même objectif, se retrouver dans la bonne humeur et la convivialité.

L'association, par son dynamisme, est toujours à la recherche de nouveautés et accepte les idées de chacun ce qui en fait son point fort.

Toujours fidèle à son éthique, l'association respecte la personnalité de chacun et donne rendez-vous à ses adhérents, tous les lundi après-midi, au lac de Poulvarel ou à la salle polyvalente selon la saison, pour partager des après-midi récréatifs avec les lotos, les jeux de cartes, jeux de pétanque en salle, etc. Pendant l'année, quelques repas avec animation sont



préparés par nos traiteurs ou par les bénévoles, les journées à tradition comme les lundi de Pâques, de Pentecôte, le 1<sup>er</sup> mai, la fête des pères et des mères complètent le dynamisme de l'association, sans oublier la journée passée aux Saintes Marie de la Mer. Notre doyenne était ravie de ce petit voyage. On ne peut pas oublier que certaines de ces activités ont lieu avec la contribution de la municipalité qui met à notre disposition la salle polyvalente. Pour clôturer cette année, le bureau et ses adhérents adressent à la municipalité et à la population leurs meilleurs vœux pour 2012.

# Les Amis du Livre

L'association « Les Amis du Livre » gère et anime la bibliothèque municipale de Sernhac.

Elle dispose de nombreux ouvrages, tant pour les adultes que pour les enfants et les adolescents.

Ceux-ci proviennent :

- ☞ d'un prêt de la bibliothèque départementale du Gard (environ 400 livres renouvelables tous les quatres mois)
- ☞ de nombreux dons
- ☞ de nos propres achats

Les permanences ont lieu :

- ☞ le mardi de 17h à 18h
- ☞ le samedi de 10h30 à 12h



Un portage à domicile peut être effectué pour les personnes en difficulté.

Bienvenue pour choisir, échanger, partager avec Monique et Chantal.

# L'année 2010/2011 à l'Âge d'Or de Sernhac

Notre Association « l'Âge d'Or de Sernhac » a plusieurs activités à son actif. Nous nous retrouvons tous les mardis après-midi pour le loto suivi d'un goûter, de la belote ou du tarot, ainsi que les jeudis après-midi pour la belote, le tarot et divers jeux de société. Pour nos fidèles adhérents des mardis, un repas gratuit, au restaurant, leur a été offert. Nous organisons également des sorties d'une journée. Cette année Collioure, Laguioles et la Jonquera. Deux grands voyages, l'Italie (la Toscane) en septembre, l'Espagne (Barcelone et sa région) en novembre. Disposant de la salle polyvalente quatre week end dans l'année, nous organisons des repas traiteur avec

animation ainsi que des grands lotos. L'Assemblée Générale a eu lieu le 19 novembre 2011 et un grand loto ouvert à tous le 20 novembre 2011. Nous avons eu aussi une démonstration suivie

d'un repas en novembre, La Maison de Jeanne en décembre. Une sortie au Rayol est prévue en mars 2012 pour y déguster les cuisses de grenouilles, repas très apprécié par nos adhérents, ainsi que la Jonquera en avril 2012 (les deux dates restant à définir). Le droit d'inscription à notre club est de 17 € pour l'année.



## Le Brochet Remoulinois



Tout au long de l'année, nous nous sommes réunis autour du plan d'eau la Valliguière où se sont déroulés de nombreux concours. Le 14 juillet, une superbe paëlla a clôturé un concours. Notre Assemblée générale aura lieu le 3<sup>e</sup> samedi du mois de janvier 2012,

nous vous attendrons, venez nombreux. Les permis de pêche sont à retirer à l'Office du Tourisme de Remoulins.

Pour tous renseignements :  
M. Alain Dufour, trésorier.  
Tél. 06 72 29 79 33 ou M. Michel Boudon, vice-président .  
Tél. 06 07 83 40 48.

**Le Brochet  
Remoulinois  
vous souhaite de  
bonnes fêtes de  
fin d'année 2011.**



# Le vallon

L'association « LeVallon » œuvre à la restauration et à l'animation du vallon « d'Escaunes et Cantarelles ».

Le village a la chance de posséder ce site d'une rare beauté, de plus en plus fréquenté par les Sernhacois(es) et les randonneurs à la recherche des tunnels romains.



Il est avant tout un véritable joyau constitué de murets de pierres sèches à l'assaut du sommet de Perrotte.

L'association, avec le soutien des services techniques de la Mairie, travaille à la restauration progres-

sive de ce site, mais aussi à son animation :

❖ La fête de l'abricot « Rouget de Sernhac » et son traditionnel repas sous les micocouliers à la mi-juin.

❖ Le Ciné-Bouvine sur écran géant qui ouvre la fête votive du 15 août et qui reprend les meilleurs films du festival du cinéma taurin et camarguais de Saint Génies de Malgoires.

❖ La récolte des olives pour l'huile, en décembre.

Autant d'activités auxquelles nous vous invitons à participer pour votre plaisir mais aussi pour apporter votre soutien à notre association.

Bonne année 2012 !

Le président, Roland Jonquet



## Gym sernhacoise

Ouvert à tous, la gym reprend ses activités de renforcement musculaire et de maintien dans la bonne humeur, tous les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30, à la salle polyvalente de Sernhac; L'association vous souhaite une très bonne année 2012 !



# Escaunes et Cantarelles

## Le savez-vous ?

Vous habitez un village unique et extraordinaire !

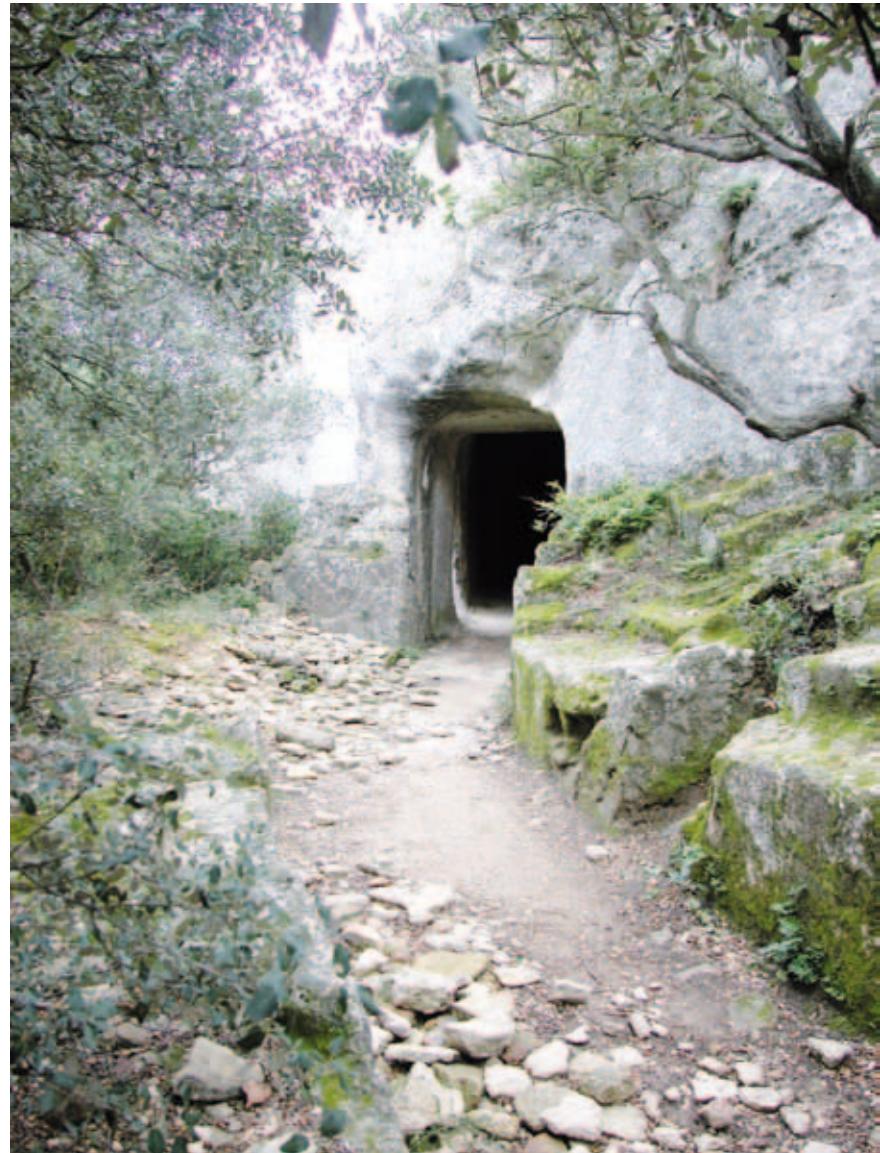
Vous rêvez peut-être d'être de chanceux voyageurs allant à la découverte d'autre pays, d'autres continents, mais pourquoi aller si loin ?

Vous qui habitez Sernhac, connaissez-vous votre pays d'ici : son histoire, son patrimoine, ses traditions, ses richesses sauvages ? Connaissez-vous le goût de ses herbes, ses chemins mille fois empruntés par les routes du sel, des croisades, des conquêtes ?

Savez-vous comment les hommes ont vécu ici, comment le village s'est construit avant votre arrivée, pourquoi ici et de cette manière ? Et comment vivront ceux qui vous succéderont ?

Si ces questions vous intéressent appelez-nous au 06 89 80 51 71 et venez nous rencontrer pour un apéritif **jeudi 12 janvier 2012 à partir de 18h30** dans la petite salle de la salle des fêtes.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !



La présidente,  
Christiane Havel  
et toute l'équipe de l'association



## Mélodie Bleue

C'est toujours un immense plaisir, avec le bulletin municipal, de donner des nouvelles de mon association qui avec plus de 100 spectacles dans l'année se porte très bien.

Je remercie chaleureusement les Amis du Lac de m'avoir confier l'animation de trois de leur repas et la F.N.A.C.A, présidée par MM.Audran et Calvo

pour l'animation de leur repas annuel.

Je souhaite à tous ceux qui m'aiment, me supportent et m'apprécient d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que mes meilleurs vœux.

Georges : 04 66 37 21 77  
Accordéoiniste - Saxophoniste - Chanteur

# FNACA



Comme les années précédentes, l'antenne de la FNACA Sernhac s'est réunie à la salle polyvalente afin d'organiser son repas annuel le 9 avril 2011. Nous avons pu constater une forte participation de tous les villages environnants. Néanmoins, nous avons déploré l'absence des membres du bureau de Beaucaire.

Devant le constat de répétition de ces absences, M.P. Autran, président et M.J. Calvos, vice-président, ont décidé de présenter leur démission à ces fonctions du bureau local.

## Sernhac'Art

Notre atelier a pour objet principal de promouvoir et enseigner les arts plastiques de manière diverses. Ouvert le lundi 3 octobre, l'atelier est en effervescence, les pinceaux s'agitent, les toiles se couvrent de peintures et de dessins.

D'ores et déjà complet, l'atelier, sous la houlette du maître Michel Farrugia, 10 enfants et 9 adultes assistent aux cours le lundi de 17h40 à 18h40 pour les enfants de 10 ans et plus, et de 18h45 à 20h45 pour les adultes.

L'atelier participera au carnaval de l'APEAES au mois d'avril 2012, avec la création d'un char par les élèves.

Rendez-vous le 12 et 13 mai 2012 pour le salon



Cette démission a été effective lors de la réunion générale du lundi 5 septembre 2011.

Malgré cet état de fait, ces 2 personnes resteront responsables aux cartes afin d'être agréable aux adhérents locaux.

Un grand merci à la municipalité de Sernhac et à toutes les personnes présentes le jour du repas.

Nous adressons aux élus, aux adhérents ainsi qu'à la population sernhacoise, tous nos vœux pour 2012.



Sernhac'Art à la salle polyvalente.

Bureau :

Président : Serge Rouméjon

Secrétaire : Jean-Marc Rouméjon

Trésorière : Isabelle Dumas

Blog de l'association :

<http://sernhacart.wordpress.com>

*Très bonne année  
2012 à tous !*

# Écoles Cantarelles et Audiberte

Après des vacances méritées, les élèves ont repris le chemin de l'école début septembre. Pas d'angoisse de la nouveauté pour la plupart puisque les locaux n'étaient plus une découverte mais un endroit connu et apprécié de tous.

Seuls les enfants de petite section et le nouveau maître du cm2, M. Pons, faisaient leurs premiers pas dans le groupe scolaire.

C'est donc une rentrée sans souci !

À peine le temps de se dire bonjour que les projets ont déjà débuté. Le rapprochement des deux écoles, maternelle et élémentaire, a permis que de nombreux projets communs voient le jour, sans pour autant faire disparaître les idées propres à chaque école. C'est ainsi que les moyens sont retournés à la découverte des arbres fruitiers autour de Sernhac, les petits et les grands sont partis vendanger, pendant que les CE1, CE2, CM1 et CM2 ont pu bénéficier d'interventions du syndicat mixte des



gorges du Gardon pour mieux comprendre l'évolution de la garrigue dans l'histoire.

Les élèves de petite et moyenne section ont passé leur permis tricycle, alors que ceux de grande section et de l'élémentaire participeront à une journée consacrée à la prévention routière en avril.

Les classes de CM1 et CM2 profiteront, dans ce cadre, de la venue de la gendarmerie.

La semaine du goût, préparée par la maternelle, les CP et les CE1, a permis à tous de se retrouver autour d'un petit-déjeuner anglais gigantesque dans la cantine et dans le hall : un moment de convivialité qui, tout en évoluant, se reproduira sûrement l'an prochain !

La classe de CM1 a repris à son compte le projet avec le Burkina Faso en collaboration avec la classe de petits/grands. À l'occasion d'un travail de l'année sur l'eau, les enfants ont réfléchi sur le vocabulaire autour de ce thème et réalisé trois « draps de l'eau » sur lesquels ils ont peint et illustré

quelques mots. Le 18 octobre ces « œuvres » se sont envolées, grâce au conteur Guy, vers les villages de Bidi, Ouaygouya et Kumbri, au nord du Burkina, avec un début d'histoire inventée par les enfants et dont la suite sera proposée par les enfants de ces villages. À l'occasion de ce voyage, Guy a pu remettre à Sayouba, l'enseignant burkinabé, les poules que les parents avaient généreusement financées l'an dernier. Une soirée sera d'ailleurs organisée début 2012 pour expliquer la suite du projet.

À l'occasion de l'arrivée de l'automne, la maternelle a participé au marché du village par une vente de fleurs.

D'autre part, les enfants de cycle I et cycle II ont pu bénéficier d'un spectacle offert par Nîmes Agglo, dans les locaux de l'école. Les grands en bénéficieront quant à eux l'an prochain.



Le 21 novembre, une rencontre a permis aux élèves de grande section, CP et CE1, de se regrouper autour d'activités sportives.

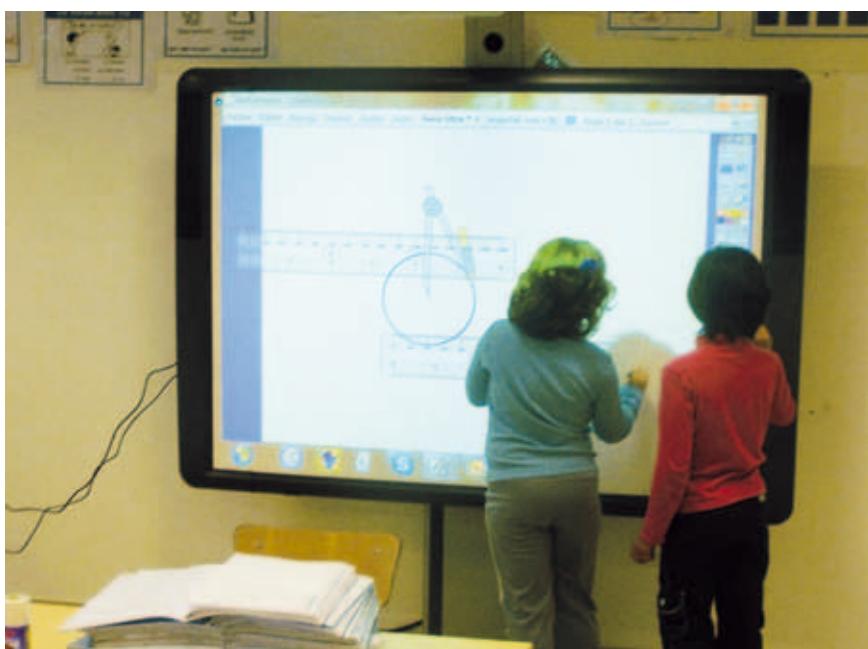
Dès le 2 décembre, un marché de Noël commun aux deux écoles se tiendra dans les locaux scolaires et pour poursuivre la préparation des fêtes de fin d'année, les 15 et 16 décembre sera organisé le Noël des écoles en collaboration avec la municipalité et l'APE.

D'autres activités vont se développer pour la suite de l'année scolaire : chorale, journée sécurité routière, etc.



## Nouveauté au groupe scolaire

Les nouvelles technologies font leur apparition dans le groupe scolaire. En effet, un tableau numérique a été installé dans la classe de Mme Ferrini, il permet la diffusion des cours par informatique et de manière interactive.



# État civil

Au 07 décembre 2011

## Naissances

---

- ❖ Morgan Antoine Michel CROISYL né le 1<sup>er</sup> janvier 2011
- ❖ Lorenzo CHABANEL né le 6 janvier 2011
- ❖ Geoffrey Romain DEL BIANCO né le 3 février 2011
- ❖ Louane Alexia Auréline PICOT née le 1<sup>er</sup> mars 2011
- ❖ Élisa Marylaine Odile CORSAND née le 3 avril 2011
- ❖ Émelyne Elycia Gwendolyne BELLOT née le 8 avril 2011
- ❖ Kayna Mayta YANG née le 11 avril 2011
- ❖ Émilien ESCOLA né le 8 mai 2011
- ❖ Chloé Dzeux ZITELLI née le 9 mai 2011
- ❖ Lilou Anouk Flo Gil HERMESTROFF née le 19 mai 2011
- ❖ Marilou Aïssatou DUMON – SYLLA née le 30 mai 2011
- ❖ Achille LÉGER né le 20 juin 2011
- ❖ Gabin Christian BOURGUET né le 20 juin 2011
- ❖ Lilia EL MARDI née le 21 juin 2011



## Mariages

- ⌚ BINOIS Guillaume et GUILLAUME Christelle le 19 mars 2011
- ⌚ PEYTAVIN Philippe et MARTINEL Céline le 21 mai 2011
- ⌚ GONZALES Julie et TIXIER Damien le 4 juin 2011
- ⌚ CONORD Cyril et MARCOZ Emmanuelle le 18 juin 2011
- ⌚ VIDAL Bertrand et PAPY Sandrine le 18 juin 2011
- ⌚ COURTRY Thomas et BASTIDE Noëlie le 12 novembre 2011
- ⌚ NEJJARI Abdel Habib et EL QATI Leïla le 15 novembre 2011

## Décès

---

- ❖ NAFYLYAN Guy Mowgli Antoine époux THONY décédé le 17 janvier 2011
- ❖ EBBESEN Nina Suzanne épouse BITCH décédée le 12 avril 2011
- ❖ LORENZO François décédé le 30 avril 2011
- ❖ ESCHER Christiane Julie Etienne épouse LAURENT décédée le 24 mai 2011
- ❖ JONQUET Francis Paul Luc Joseph époux AGRANIER décédé le 2 juin 2011
- ❖ LARGEAU Michel Roger époux MARCHAND décédé le 6 juin 2011
- ❖ LAHOUARI Alain décédé le 17 juin 2011
- ❖ BITCH Martin époux EBBESEN décédé le 5 août 2011
- ❖ CROISYL Jean Louis Paul époux LAVIALE décédé le 13 août 2011
- ❖ MOREL Ahmed décédé le 14 août 2011
- ❖ PECHOABIERTO Yvan André décédé le 28 août 2011
- ❖ BASTIDE Louis Joseph époux PASCAL décédé le 11 novembre 2011
- ❖ LEROY Jacky Pierre époux ROLLAND décédé le 7 décembre 2011
- ❖ GEYNET Pascal décédé le 7 décembre 2011